

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 40 (1932)

**Heft:** 11

**Artikel:** La Croix-Rouge au service du sport d'hiver

**Autor:** Puley, Christian G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973840>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ROTE KREUZ

## + LA CROIX-ROUGE +

Monatsschrift des Schweizerischen Roten Kreuzes  
REVUE MENSUELLE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

### Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
La Croix-Rouge au service du sport d'hiver . . . . .	257	Rotkreuz-Kolonne des Bezirkes Horgen	275
Milch als Säuglingsnahrung . . . . .	262	Schweizerischer Samariterbund . . . . .	276
I Peccati contro la Salute . . . . .	267	Schweiz. Samariterbund. — Alliance suisse des Samaritains . . . . .	277
Von der Kleidung einer Schwängern . . . . .	270	Alliance suisse des Samaritains . . . . .	278
Mortalité infantile en Suisse. Quelques chiffres intéressants . . . . .	273	Hilfe für Blitzingen . . . . .	279
Une nouvelle maladie professionnelle	274	Pour les incendiés de Blitzingen . . . . .	280

## La Croix-Rouge au service du sport d'hiver

(avec vues prises par l'auteur et par M. Gg. Widl).<sup>1)</sup>

Par *Christian Gg. Puley*, de Munich.

Reportons-nous à 40 ans en arrière. A cette époque, lorsque l'hiver faisait son apparition dans les Alpes, personne ne pensait à des ascensions, car les grandes masses de neiges rendaient les excursions tout à fait impossibles, faute de moyens appropriés. Pendant les mois d'hiver, une paix profonde s'étendait sur les vallées et les sommets recouverts de neige; seuls les gardes-forestiers et les gardes-chasse, pour accomplir leur service, se frayèrent péniblement un chemin dans des contrées inhospitalières. Lorsque le ski parcourut sa carrière triomphale depuis les pays du Nord jusque dans toute l'Europe, ce ne furent d'abord que gardes-chasse et forestiers qui employèrent les minces et longues planches pour rendre moins malaisées leurs difficiles tournées. Puis, voici que, des plaines et des grandes villes, arrivèrent isolé-

ment des admirateurs de la nature; bientôt ils se rendirent compte que les skis avaient une grande valeur pour le tourisme; d'un moyen, ils en firent une fin, pour pouvoir entreprendre des excursions, même en hiver. Dans leurs courses, ils furent frappés d'admiration devant la sublimité de la montagne dans la grande solitude hivernale; ils se le dirent de l'un à l'autre, et le nombre des skieurs augmenta d'année en année.

<sup>1)</sup> Dans son numéro de mars 1932, p. 269, le «Bulletin international» a signalé un article de M. le conseiller Ch. Gg. Puley sur les secours en montagne que les «Blätter des Deutschen Roten Kreuzes» avaient fait paraître dans leur fascicule de décembre 1931 et que le «British Red Cross» a reproduit dans son numéro d'avril.

L'article dont nous publions ici la traduction française a été composé par M. Puley à la demande de la «Revue internationale»; nous y joignons les illustrations dont l'auteur a bien voulu accompagner l'envoi de son manuscrit. (N. d. l. R.)

La guerre finie, le sport du ski avait pris un développement inattendu. Chaque dimanche, des bandes de skieurs s'en allaient à la montagne pour y jouir pleinement de l'hiver et s'y reposer du travail quotidien.

Les régions où le terrain se prête au sport du ski, en toute première ligne, les préalpes, recevaient des foules de visiteurs le dimanche. La pratique du ski — en particulier les courses dans les alpes — présente déjà de graves dangers, à cause de la possibilité de chutes, occasionnées par la nature accidentée du terrain et par les conditions variables de la neige. Aussi a-t-on inmanquablement à déplorer des malheurs et des blessures de toutes natures; il y faut ajouter tous les accidents dus à un équipement défectueux, à l'étourderie, au manque de connaissances préalables de la montagne, enfin à la témérité de maints skieurs qui s'entêtent à faire des excursions, quels que soient les conditions et le temps. La statistique des accidents réserve un chapitre spécial au «débutant», qui, connaissant mal encore le ski et sa technique, s'expose aux accidents beaucoup plus que le skieur expérimenté. C'est pourquoi on ne supprimera jamais les cas de blessures dans ce sport.

Pendant ces dix dernières années, le grand développement du sport du ski avait eu pour effets de très nombreux accidents; aussi devait-on se préoccuper d'avoir un service de secours efficace, que seule pouvait constituer une organisation nettement spécialisée. La Croix-Rouge voyait s'ouvrir devant elle un nouveau domaine: le service de santé alpin; l'établissement du service bavarois de secours en montagne a été une heureuse création.

L'organisation du service de secours alpin ne comporte pas seulement d'excel-

lents soins aux blessés et de sûrs transports; il faut surtout, pour épargner aux blessés, le plus possible, des complications fâcheuses, viser à les amener, dans le délai le plus bref, du lieu de l'accident jusqu'à celui du traitement médical. Les personnes placées aux différentes étapes prévues par le plan du service doivent donc collaborer avec précision et veiller à ce que le transport continue à être effectué le plus rapidement possible jusqu'à destination. Des équipes sanitaires sont rattachées aux organisations qui assurent le secours aux différents endroits où se font les courses de ski et les concours de saut; à côté de cela, l'activité principale du secouriste alpin se déploie en hiver, tous les dimanches et les jours fériés, en service régulier sur le terrain.

Voici comment on peut décrire brièvement un transport le long des stations intermédiaires:

La patrouille de skis trouve un blessé sur le terrain, elle le transporte au moyen de brancards improvisés jusqu'à la première cabane de secours. Il continue à être transporté, au moyen de skis reliés ensemble, jusqu'à la station la plus proche dans la vallée (chemin de fer). L'équipe en faction à la gare hisse le blessé dans le compartiment réservé pour les accidents; il sera emmené jusqu'à destination. Les postes de renseignement du chemin de fer annoncent la venue du blessé, lequel est reçu à l'arrivée du train (voir le schéma).

Le rôle le plus intéressant — il est aussi de beaucoup le plus difficile — incombe aux *patrouilles*; celles-ci, formées de deux skieurs (poste de liaison entre le terrain et points d'attache fixes). Attribué à un groupe déterminé de montagnes, chaque service fait rayonner son action sur un secteur qui comprend *un* point d'attache ou *plusieurs* cabanes de

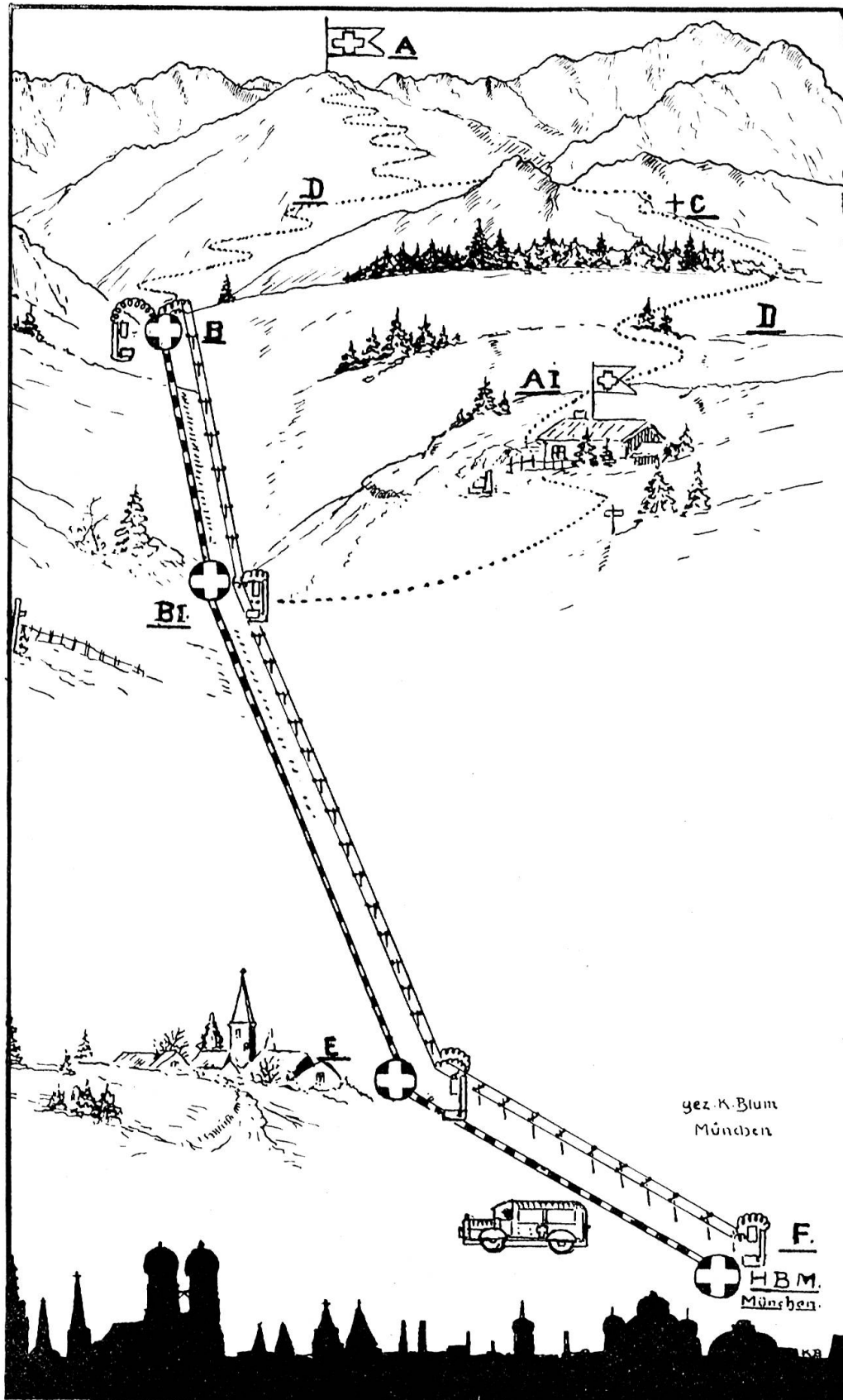


Schéma de l'organisation du service de secours en montagne de la Croix-Rouge bavaroise.

A et AI. Cabanes de secours. — B et BI. Postes de réception de la gare. — C. Lieu de l'accident. W. D. Secteur des patrouilles de skis. — E. Bureau d'avertissement de la gare. — F. Centre de sport (clinique, médecin).

secours; il se limite à ce secteur. Les itinéraires à parcourir sont indiqués dans leurs grandes lignes (passages importants, chemins reliant les vallées); mais les secouristes ne sont pas systématiquement astreints à certains trajets, (par exemple, versant nord ou versant sud). Suivant le temps et les conditions de la neige, il peut être parfois nécessaire de modifier la direction du parcours; la patrouille choisira cependant toujours le chemin qui, ce jour-là, paraît le meilleur et qui, par conséquent, sera le plus fréquenté des skieurs. La tâche principale des secouristes, munis de moyens de secours suffisants, consiste alors à faire de constantes reconnaissances et à rechercher les blessés pour pouvoir, le cas échéant, leur donner les premiers secours au lieu même de leur accident. Les heures d'après-midi, où s'effectuent les retours, mettent en évidence l'utilité des patrouilles, grâce auxquelles bien des blessés sont secourus avant la nuit; sans elles ils auraient péri de froid, peut-être. Les blessés sont transportés sur des traîneaux de skis; ce travail exige parfois de longues heures d'efforts pénibles jusqu'à l'étape suivante.

*Cabanes de secours.* — Ces fermes, points d'attache placés, aussi nombreux que possible, dans la région confiée au service sanitaire, sont situés dans les alpes, dans les hôtels de montagne, et dans les cabanes de skieurs; le drapeau de la Croix-Rouge les signale extérieurement. Ils sont pourvus de grandes boîtes, contenant du matériel de pansement, pour répondre aux besoins les plus importants. On y trouve des traîneaux de skis, des roues pour les transports, des torches, des cordes, des raquettes à neige, et, dans les régions exposées aux dangers des avalanches,

des sondes à neige, des pelles à neige, ainsi qu'un certain nombre de couvertures; objets de pansement, effets de campement, réconfortants, tout cela permet d'atténuer les souffrances des blessés qu'on transporte. Dans la règle, il y a dans ces cabanes, deux infirmiers; et ceux-ci, à la différence des patrouilles de skis, ne doivent pas s'éloigner de leur poste à une distance où ils n'entendraient plus les appels, et ils ne peuvent quitter leur point d'attache que sur demande. Dans les régions très fréquentées, il est même opportun de poster dans ces cabanes trois ou quatre hommes et d'y avoir plusieurs traîneaux; de cette manière, s'il faut, dès le milieu de la journée, procéder à un transport qui occupera les heures de l'après-midi, on ne manquera ni de moyens de secours, ni de personnel.

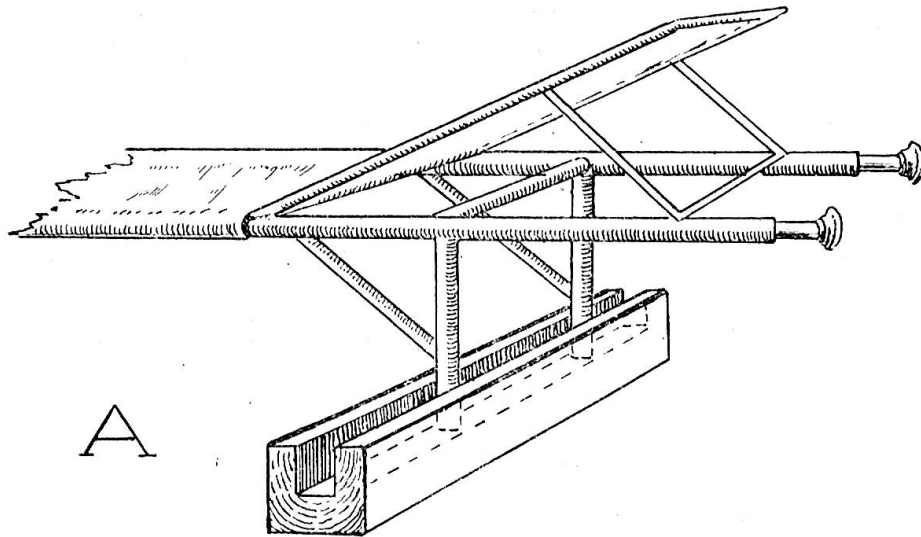
Des *poteaux indicateurs* sont disposés de manière à orienter ceux qui cherchent des secours et à leur permettre de trouver le plus vite possible le poste le plus proche; ils sont placés très visiblement dans les alpages ou sur des arbres, le long des routes fréquentées à la montée ou à la descente; ils signalent la prochaine station de secours.

Le blessé est alors descendu jusqu'à la vallée à l'aide d'un brancard, et, à l'étape suivante, on le conduit au *poste de réception de la gare*, pour qu'il soit remmené chez lui. A la gare, le service est assuré par deux infirmiers au moins; il s'agit pour eux d'amener le blessé dans un compartiment, désigné par l'emblème de la Croix-Rouge, qui est réservé aux blessés; on l'y hisse et on prend soin de lui. Après avoir enlevé les hampes ou les roues du brancard, on peut, sans que le blessé ait à changer de couchette, l'installer dans le compartiment des blessés, en le faisant

pénétrer de front dans le wagon par les fenêtres.

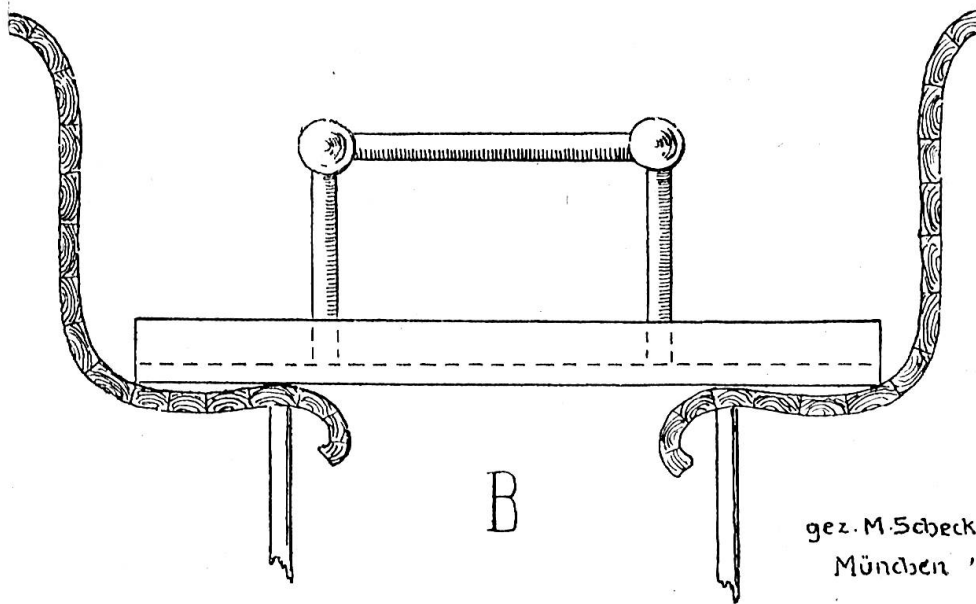
Le brancard est très facilement installé dans le compartiment, parce

que leurs blessures permettent de les véhiculer en train. Ce n'est qu'en cas de blessures graves nécessitant l'intervention immédiate d'un chirurgien qu'un



A

Traverse à rainure permettant d'immobiliser le brancard.



B

gez. M. Scheck  
München

Coupe de compartiment aménagé pour recevoir un brancard: les traverses à rainure, immobilisant le brancard, reposent par leurs extrémités sur les banquettes.

qu'étant fixé à deux traverses en bois, il peut être posé sur les banquettes; les traverses ont sur leurs arêtes supérieures des encoches de même diamètre que les pieds, ce qui évite tout déplacement du brancard.

Dans la règle, les blessés sont reconduits chez eux, pour autant du moins

malade est confié à l'hôpital le plus proche ou, à défaut, au praticien le plus voisin.

Plusieurs infirmiers disposant d'un poste téléphonique reçoivent les demandes de transport; un bureau de ce genre est établi auprès du service bavarois de secours en montagne, par exemple à

Munich, qui est le principal point de départ pour les excursions de skieurs dans les préalpes bavaroises.

A la dernière étape du transport, on trouve le *bureau d'avertissement* établi dans la gare; des infirmiers montent la faction aux gares qui forment les nœuds importants de communications où passent les trains de sport qui viennent des plaines, à mi-distance à peu près entre le chef-lieu, centre de secours, et les régions où se rendent les skieurs. Le guide d'un transport remet à ces infirmiers un bulletin, où sont inscrit le nom

du blessé et le genre de sa blessure, avec toutes autres indications utiles, en particulier l'heure d'arrivée du train. Ces renseignements sont tout de suite télégraphiés ou téléphonés à la localité où se rend le transport, de manière qu'à l'arrivée du train, tous les préparatifs aient été faits pour recevoir le blessé, pour l'emmener dans une voiture ambulance jusqu'à l'endroit où il recevra un traitement chirurgical. Si le désir en est exprimé, le service d'avertissement porte l'accident à la connaissance des parents du blessé.

(A suivre)

## Milch als Säuglingsnahrung.

Von Prof. E. Wieland, Basel.

### III.

#### *Die Vitaminfrage.*

Mit dieser Erwähnung des *C-Vitamins* sind wir bei einem Gegenstand gelangt, der heute im Brennpunkt der Ernährungslehre und des allgemeinen Interesses steht, nämlich bei der Vitaminfrage und speziell bei der Frage nach dem *Vitamingehalt der Milch*.

Sie wissen alle, dass der Mensch, und namentlich der rasch wachsende Säugling ausser den gewöhnlichen Nährstoffen (Eiweiss, Fett, Zucker und Salzen) noch gewisse *Ergänzungstoffe* (Stepp) zu seinem ungestörten Gedeihen nötig hat, die unser Organismus nicht selbst bilden kann. Ergänzungstoffe oder *Vitamine (Lebensstoffe)*, die ursprünglich alle aus dem *Pflanzenreich* stammen und in kleinster Menge ebenfalls in der *Nahrung* enthalten sind. Noch niemand hat diese Vitamine gesehen. Man kann sie weder mit Händen greifen, noch mit der Wage messen. Auf deren Vorhandensein wurde man neuerdings erst aufmerksam,

weil sich nach längerem Genuss einer *einseitigen* Kost bestimmte, ganz charakteristische Krankheitssymptome, oder richtiger *Ausfallerscheinungen* einstellten, die bloss dann heilten, wenn die fehlenden Vitamine der einseitigen Nahrung zugesetzt wurden. Man nennt diese *krankhaften Ausfallsymptome*, die man auch künstlich bei Tieren (speziell bei Ratten, Tauben, Meerschweinchen) durch fehlerhafte, einseitige, d. h. eben vitaminarme Fütterung erzielen kann, «*Avitaminosen*». Im *gewöhnlichen* Leben und unter *gewöhnlichen* Verhältnissen spielen diese, heute viel genannten Avitaminosen *keine Rolle*. Und zwar deshalb nicht, weil in der allgemein üblichen *Mischnahrung des Menschen*, speziell *des Erwachsenen* — nennen wir sie meinetwegen Hausmanns- oder bürgerliche Kost —, *alle erforderlichen Vitamine in durchaus genügender Menge enthalten sind*. Das gilt ebenfalls auch in Bezug auf das übliche *Futter* unserer Haus-